



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/872
27 novembre 2008

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

742ème séance plénière

PC Journal No 742, point 10 de l'ordre du jour

DÉCISION No 872
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU
DE L'OSCE AU TADJIKISTAN

Le Conseil permanent

Décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan jusqu'au 31 décembre 2009.